

OVJ- Permis de conduire - Modifications de la législation au 01.01.2021

Vous ne possédez aucun permis de conduire

Vous souhaitez obtenir à partir du 01.01.2021	Exigences	Validité du permis d'élève	Véhicule d'examen
A1 50 cm ³ et 45km/h dès 15 ans (donne le A1 125 cm ³ et 11kW dès 16 ans)	Th de base IPB de 12h CTC 8 heures Examen pratique	4 mois+ 12 mois	A 15 ans : Un motorcycle de la sous-catégorie A1 de 50 cm ³ et ne dépassant pas 45 km/h
A1 dès 16 ans			A 16 ans : Un motorcycle de la sous-catégorie A1 ne dépassant pas 125 cm ³ et 11 kW
A 35kW			Un motorcycle de la catégorie A ne dépassant pas 35 kW et 0.20 à kW/kg au maximum.
A, pas d'accès direct Excepté pour la police, expert de la circulation et apprenti mécanicien sur motorcycles			
B dès 17 ans délai d'attente d'une année pour passer l'examen pratique sauf pour: - Les candidats qui sont nés en 2003 - Les candidats qui ont 20 ans révolus	Th de base CTC de 8h Examen pratique Attention ; Les candidats nés en 2003 doivent avoir obtenu leur permis d'élève en 2021 pour éviter le délai d'attente d'une année (OFROU 03.07.2019)	24 mois	une voiture automobile de la catégorie B atteignant une vitesse d'au moins 120 km/h;
BE dès 17 ans	Examen pratique	24 mois	Doit être en possession de la cat. B

N.P la réussite de l'examen théorique de base, le cours CTC et le cours IPB n'auront plus de limite de validité dès le 01.01.2021.